



La Lettre

1^{er} semestre 2021 - N°041

La Lettre
d'information
aux habitant(e)s
de la Communauté
de Communes
du Pays de Bray

www.cc-paysdebray.com



Le démarrage de l'année 2021 aura été une continuité des difficultés rencontrées en 2020 du fait de la poursuite du contexte de crise. Néanmoins, de nombreux projets ont pu être lancés au cours de ce premier semestre et la crise sanitaire a pu être progressivement gérée avec le lancement de la vaccination sur la Région et dans les territoires ruraux comme la Communauté de Communes du Pays de Bray.

Elle a poursuivi son soutien envers les habitants et habitantes du territoire, et particulièrement auprès des acteurs économiques en reconduisant son fonds de solidarité communautaire, sous forme de subvention et d'avance remboursable, jusqu'au 31 juin 2021. Afin de renforcer la visibilité des artisans et commerçants sur Internet, elle a créé une place de marché dont l'accès leur est gratuit. Pour renforcer l'accompagnement des professionnels du territoire, un partenariat a été initié avec la Chambre des Métiers et de l'artisanat.

Dans le domaine de l'aménagement de son territoire, la Communauté de Communes du Pays de Bray a validé l'arrêt de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant aussi Plan Local de l'Habitat (PLUIH) qui débouche sur la concertation des services de l'Etat et des organismes consulaires.

Pour renforcer son soutien dans le secteur de l'habitat, la CCPB a non seulement prolongé pour 2 ans, son Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), mais a aussi ouvert un Guichet Unique de l'Habitat (GUH) destiné à conseiller et informer tous les habitant-e-s sans conditions de ressource.

En prenant la compétence « Mobilités », elle va s'engager sur l'amélioration des conditions de déplacement au quotidien, de courte ou moyenne distance.

En matière de développement touristique, la Communauté de Communes du Pays de Bray a aménagé une aire de services pour camping-cars à St Germer de Fly qui sera opérationnelle fin juin. Dans le même temps, pour permettre la découverte du Pays de Bray de manière ludique cet été, plusieurs types de « balades », ouvertes à tous, sont programmées : gourmandes, vidéo ou à vélo électrique. L'Office de Tourisme intercommunal est ouvert pour vous donner des conseils et vous faire découvrir sa boutique de produits locaux. Et pour améliorer l'accès à la culture sur le territoire, une nouvelle saison culturelle a été engagée avec le théâtre du Beauvais, ainsi que la troisième année du contrat culture ruralité signé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Hauts de France. Elle donnera lieu à la présence du groupe Adèle CHIGNON, dans plusieurs communes du territoire, qui proposera le spectacle des Goualantes avec des chorales improvisées. Quant à la résidence d'artistes BRAY'ART, les œuvres et spectacles vivants créés seront présentés aux habitant-e-s dès le mois de juin jusqu'à octobre.

Même si cette année a compliqué la mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) dans l'Oise, la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB) a persisté pour être opérateur en privilégiant des mesures pour les enjeux : maintien de la biodiversité et protection de la qualité de l'eau.

Pour la gestion de l'eau, elle réalise son schéma directeur des eaux pluviales ainsi qu'une étude sur le captage de Sérifontaine. Concernant les cours d'eau et la rivière de l'Avelon, c'est désormais le syndicat de bassin qui intervient sur le territoire. Et en matière de gestion des déchets, la CCPB lance son programme de prévention des déchets ménagers et assure un contrôle accru de la qualité du tri.

Pour contribuer à la qualité de vie sur son territoire, la CCPB propose à ses habitants, un service « multi-accueil » et un relais assistante maternelle. Ces services proposent différents modes de garde et des activités d'éveil pour les enfants. En complément, le Centre Social Rural intercommunal « François Maillard » au Coudray St Germer propose non seulement des activités pour les jeunes mais aussi des services aux seniors. Il coordonne une Maison France Service (MFS) ainsi qu'une agence postale. De plus, pour améliorer la mobilité des habitant-e-s du territoire, il gère un service local de transport solidaire, individuel ou collectif.

L'entretien des amitiés et échanges européens avec la Slovaquie, se poursuit envers et contre tout, grâce au comité de jumelage Pays de Bray / Orava, présidée par Madame Jeannine Dumont.

Et enfin pour redonner de l'enthousiasme et de la joie, des animations et manifestations ouvertes à tous, seront proposées cet été, avec les mesures de précautions nécessaires.

Nous vous souhaitons un bel été. Prenez soin de vous.

Jean-Michel DUDA
Président et les Vice-président-e-s,

Alain LEVASSEUR, Patrick BATOT, Jean-Pierre BLANCFÉNE, Pascale MONDON, Didier PIGNÉ



Suivez-nous sur
facebook
ccdupsdebray



Rejoignez-nous sur la page Facebook de la Communauté de Communes du Pays de Bray et découvrez les actualités du territoire!

- BLACOURT • LE COUDRAY SAINT GERMER • CUIGY EN BRAY • ESPAUBOURG • FLAVACOURT • HODENC EN BRAY • LABOSSE • LA CHAPELLE AUX POTS • LALANDELLE • LALANDE EN SON • LHERAULE • ONS EN BRAY • PUISEUX EN BRAY • SAINT AUBIN EN BRAY • SAINT GERMER DE FLY • SAINT PIERRE ES CHAMPS • SERIFONTAINE • TALMONTIERS • LE VAUMAIN • LE VAUROUX • VILLEMURAY • VILLERS SUR AUCHY • VILLERS SAINT BARTHELEMY •

Sommaire

Actualités	2
Bienvenue aux nouveaux arrivants à la CCPB	2
COVID-19 et vaccinations	2
Budget 2021	3
Economie, Emploi et Formation	4
Partenariat CCPB et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France	4
Prolongation du fonds de solidarité communautaire pour les entreprises du territoire	4
www.clic-bray.fr : toutes les entreprises de la CCPB en 1 clic !	4
Aménagement du territoire	5-7
Le Guichet Unique de l'Habitat : un nouveau service de proximité pour la rénovation de l'habitat	5
Le PLUI-H	5
Les Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) 2021	6
La gestion des rivières : l'Avelon, le Thérain et ses affluents	6
La Communauté de Communes du Pays de Bray assure désormais la compétence Mobilité sur son territoire	7
Le Schéma Directeur des Mobilités Actives de la Communauté de Communes du Pays de Bray	7
La Communauté de Communes du Pays de Bray roule en électrique	7
Environnement	8-9
La gestion des déchets	8
Contrôle accru de la qualité du tri	8
Schéma directeur d'eaux pluviales premières conclusions et règlement pluvial	9
Etude de délimitation de l'aire d'alimentation de captage de Sérifontaine	9
Petite Enfance	10
Multi-accueil	10
Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)	10
Services de proximité	11
La Maison France Services	11
Un nouveau service pour la jeunesse du territoire	11
A.L.S.H 2021	11
Transport solidaire	11
Tourisme et culture	12-13
A la découverte du Pays de Bray	12
Bienvenue au camping-caristes	12
Offrir et se faire plaisir	12
Saison culturelle 2021-2022 - Agenda	12
BRAY'ART, l'aventure continue !	13
BRAY'ART 2021 Spectacles gratuits	13
Animations	14
Comité de jumelage intercommunal « Pays de Bray/Orava »	14
Une tournée vélo écolo dans le Pays de Bray - Gratuit	14
Tournée itinérante « Les services près de chez vous, la tournée rurale »	14
Manifestations	15
Retrouvez les produits locaux sur les marchés près de chez vous !	15
Les Foulées reportées au samedi 11 septembre 2021	15
Calendrier des manifestations	15

Bienvenue aux nouveaux arrivants à la CCPB

Nicolas BHALAT a intégré l'Office de Tourisme Intercommunal le 19 septembre 2020 en tant que Chargé de missions « *développement touristique* ». Il a pour mission de valoriser le territoire et de mettre en avant la saison culturelle. Auparavant il travaillait en tant que Guide touristique indépendant sur le secteur de Versailles.

Blandine LECLERE a rejoint l'équipe de l'Office de Tourisme Intercommunal le 18 janvier 2021. Après avoir été Conseillère commerciale trilingue pour les Gîtes de France, elle met désormais en valeur le territoire et gère les évènements en qualité de Chargée de missions « *développement touristique, accueil et évènementiel* ».

Patrice LEBLANC a intégré le Pôle développement territorial, aménagement et infrastructure, au service du Guichet Unique de l'Habitat le 19 avril 2021. Coordinateur de Guichet Unique de l'Habitat et du volet résidentiel de l'Etude de Planification Energétique (EPE), il est en charge de leur mise en place et de leur promotion auprès du grand public et des professionnels. Il apporte avec lui ses 17 années d'expériences en tant que Responsable du service location d'un cabinet immobilier à Beauvais.

COVID-19 et vaccination

Au 24 mai 2021, 2 990 786 injections ont été réalisées dans les Hauts-de-France depuis le début de la campagne de vaccination, dont 811 348 deuxièmes injections. Dans l'Oise, 377 758 injections ont été réalisées, dont 112 243 deuxièmes injections.

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray, un centre de vaccination a été ouvert dans la salle communale des « 4 Vents » à Saint Aubin en Bray.

Des créneaux horaires sont ouverts tous les jours de la semaine sur rendez-vous. Vous pouvez appeler le : 07.88.47.44.70.

Depuis le 31 mai, la vaccination est possible pour toute personne de plus de 18 ans sans conditions.

De bonnes pratiques sont mises en œuvre pour l'organisation et le fonctionnement de ce centre, mais c'est aussi à chacun d'entre nous de poursuivre quotidiennement l'application des gestes barrières pour éviter la propagation du virus COVID-19.

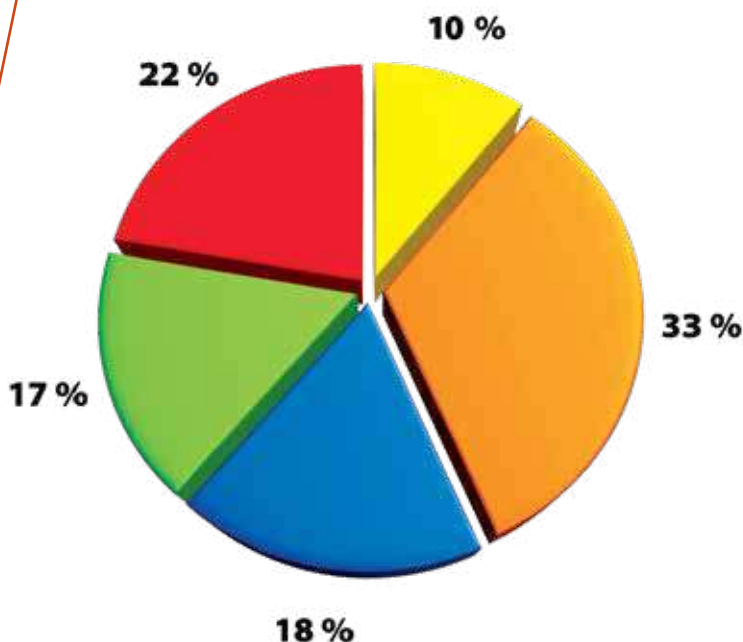


Budget Global 2021 de la Communauté de Communes du Pays de Bray : 17 387 272 € (fonctionnement et investissement) réparti comme suit :

- Budget Principal : 12 424 989 €
- Budget Annexe Assainissement non collectif : 190 829 €
- Budget Annexe Assainissement Collectif DSP* : 2 541 825 €

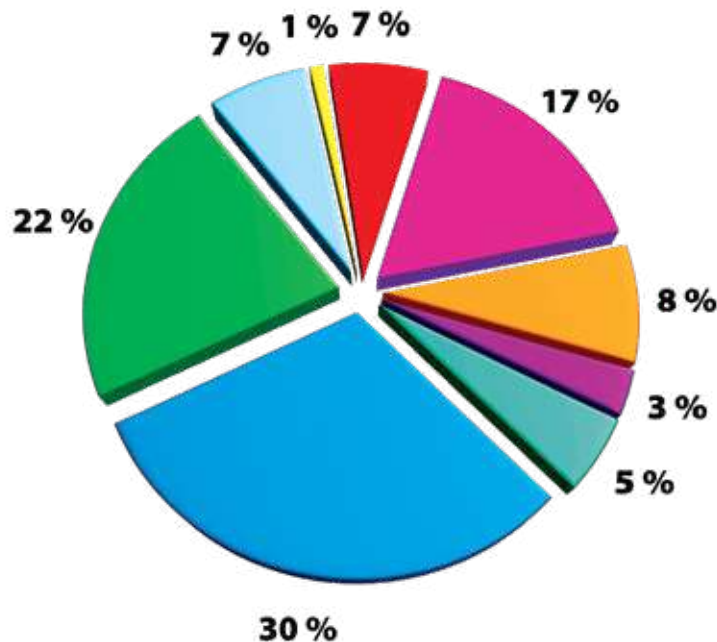
- Budget Annexe Eau DSP* : 1 847 699 €
- Budget Annexe ZAC DE FRIER : 381 930 €

* DSP : Délégation Service Public



Les recettes

Qui paye ?	De quoi s'agit-il ?	Quelle répartition
Les foyers fiscaux	- Taxe enlèvement des ordures ménagères - Taxes assainissement - Participation aux travaux de réhabilitation - Redevance eau	17 %
Les foyers, les propriétaires, les entreprises	- Les 4 Taxes : habitation, foncier bâti, foncier non bâti, CFE et CVAE - GEMAPI	18 %
Opérations financières	- Autofinancement	33 %
Recettes diverses	- Produits divers de gestion - Amortissement - FCTVA	10 %
L'Etat, autres collectivités et organismes publics	- Dotations - Subventions - Participations aux travaux de réhabilitation	22 %



Les dépenses

Pour la mise en œuvre des compétences intercommunales et des projets d'intérêt communautaire.

Les politiques intercommunales	De quoi s'agit-il ?	Quelle répartition
Collecte des déchets	- Collecte des déchets - Fonctionnement - Assainissement Diagnostic / Réhabilitation	22 %
Développement Territorial	- Economie (Aides directes et ZAC de FRIER) - Tourisme / Culture - Contribution enseignement - Ingénierie / Urbanisme	7 %
Petite Enfance	- Multi-accueil - Relais Assistantes Maternelles (RAM) - Frais de Personnel	1 %
Patrimoine intercommunal	- Gymnase St Aubin, Salle des Sports St Germer / Bâtiment - Centre Social Intercommunal - Eau et assainissement	7 %
Services Généraux	- Administration générale - Frais de personnel	17 %
Contributions partenaires	- Organismes (MEF, SYMOVE, CSR, etc.)	8 %
Cotisation incendie	- Centre de secours	3 %
Charges financières	- Opérations financières	5 %
Opérations financières	- Provisions pour travaux/ Amortissement/ Reversement des attributions de compensation aux communes membres de la CCPB (fiscalité professionnelle unique)	30 %

La lettre de la CCPB

Administration :

2, rue d'Hodenc - 60 650 Lachapelle aux Pots

Tél. : 03.44.81.35.20

Directeur de Publication : Jean-Michel DUDA

Rédacteur en Chef : Eloïse BERTOGLI

Rédaction, maquette :

CCPB et Positive Vibe ! - Tél. : 06 80 05 46 82

Imprimée dans l'Oise :

Polyservices

IMPRIM'VERT®



Imprimée sur papier

Crédits Photos :

©CCPB, © CSR, © P. GELY, © C. RANNOU, © T. DUPAIGNE,

© Adobe Stock, © Envato Elements.

Site Internet : www.cc-paysdebray.com



Votre réflexe
pour l'artisanat

HAUTS-DE-FRANCE

Partenariat CCPB et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France

Les artisans étant des acteurs importants de l'économie locale, indissociables de l'avenir du territoire, pourvoyeurs d'emplois non-délocalisables, la Communauté de Communes du Pays de Bray montre son soutien en nouant un partenariat solide et durable avec la CMA.

L'objectif commun est de soutenir le développement de l'artisanat sur le territoire.

Prévu pour une durée de 3 ans, les principales missions seront :

- Organiser une permanence de la CMA dans les locaux de la CCPB, à raison d'au moins 1 fois par quinzaine.
- Planifier des visites d'entreprises
- Promouvoir les labels Qualité et charte Qualité
- Organiser des réunions d'information spécifiques
- Favoriser l'accompagnement au numérique et la promotion du « clic-bray.fr »
- Faciliter l'ouverture aux marchés publics : Artimarché
- Présenter le dispositif OPAH et le Guichet Unique de l'Habitat mis en œuvre par la CCPB
- Inciter à la labellisation RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour les artisans du bâtiment
- Faciliter la transmission/reprise d'entreprises



En tant qu'entreprise,
vous souhaitez plus d'information,
contactez M. Thierry GRÉVIN,
Chargé du développement
économique au 03.44.81.35.20
ou tgrevin@cc-paysdebray.fr

Initiative

oise ouest

Prolongation du fonds de solidarité pour les entreprises du territoire

Depuis sa création en juin 2020, afin de soutenir les entreprises, de moins 10 salariés, du territoire qui auraient subi une baisse d'au moins 40% de leur chiffre d'affaires au cours du premier confinement. Le Fonds de solidarité a aidé 16 entreprises pour un montant d'aides cumulé de 8 000 €.

Comme la crise sanitaire perdure, la CCPB a décidé de maintenir son soutien jusqu'au 30 juin 2021, afin de pallier les difficultés des différents confinements. Le fonds de solidarité reste ouvert aux entreprises locales de moins 10 salariés ayant perdu plus de 40 % de

leur chiffre d'affaires, y compris pour les entreprises ayant déjà bénéficié de l'aide en 2020.

Ce fonds de solidarité permet :

- 1) une subvention de 500 €, sans remboursement
- 2) une avance remboursable jusqu'à 1 500 € sur la base de 100 € / mois avec un différé de 6 mois.

Pour toute information,
pour demander ou déposer un dossier
de demande d'accompagnement, contacter
Initiative Oise Ouest par mail :
beauvais@initiative-oise.fr

www.clic-bray.fr : toutes les entreprises de la CCPB en 1 clic !

La place de marché numérique 100% locale de la Communauté de Communes du Pays de Bray.

Face à la crise sanitaire et pour promouvoir l'activité économique, la CCPB a proposé aux commerçants, producteurs, artisans et services des 23 communes du territoire, une solution numérique gratuite, fiable et de qualité.

Dans un premier temps tel un annuaire, vous trouverez leurs coordonnées et activité. Puis chaque entreprise a la possibilité de faire évoluer sa page passant de l'annuaire à un site vitrine, pour présenter ses produits et ses services de livraisons possible (click & collect), et aussi d'évoluer vers un site marchand pour vendre en ligne.

Une réelle opportunité pour les entreprises de se développer et se faire connaître auprès des habitants, et pour vous, de trouver et consommer des produits et services locaux.





Le PLUi-H

Par délibération du 29 mars 2021, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Bray a tiré le bilan de la concertation avec la population puis a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H). Il s'agit d'une étape, fruit d'un long travail collaboratif, qui vient entériner un projet de territoire abouti mais encore susceptible d'évoluer.

En effet, la procédure se poursuivra sur plusieurs mois. Tout d'abord jusqu'à la fin de cet été, lors de la phase « administrative », les partenaires institutionnels (services de l'État, chambres consulaires, EPCI, syndicats...) examineront ce projet au regard de leurs politiques publiques et pourront rendre un avis.

Ensuite le public pourra également exprimer ses remarques sur le projet de PLUi-H dans le cadre de l'enquête publique, qui se déroulera au mieux au dernier trimestre 2021, et à sa discrétion se rapprocher d'un commissaire-enquêteur à l'occasion de vacances pour faire entendre ses doléances.

Enfin, après un examen attentif des différents avis recueillis, le PLUi-H ajusté le cas échéant, pourra être définitivement approuvé par délibération du Conseil Communautaire au cours du 1^{er} trimestre 2022. Le PLUi-H deviendra alors le document d'urbanisme de référence à l'échelle de la CCPB en matière d'urbanisme réglementaire.

Le Guichet Unique de l'Habitat : un nouveau service de proximité pour la rénovation de l'habitat

Afin de renforcer son intervention en faveur de l'habitat et contribuer aux objectifs fixés par la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, la Communauté de Communes du Pays de Bray a été élue lauréate pour la mise en place du Guichet Unique de l'Habitat (GUH) suite à l'appel à projet de la Région Hauts-de-France.

Ce dispositif a pour but de centraliser et d'apporter un service gratuit aux propriétaires occupants, bailleurs privés ou sociaux. L'objectif est d'améliorer l'habitat existant en soutenant la réalisation de travaux, en développant la performance énergétique des logements et en améliorant les conditions de vie des personnes handicapées ou plus âgées.

A l'instar de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en cours sur le territoire depuis septembre 2017, ce processus touchera un public plus vaste, les aides n'étant pas toutes conditionnées au montant des revenus des foyers.

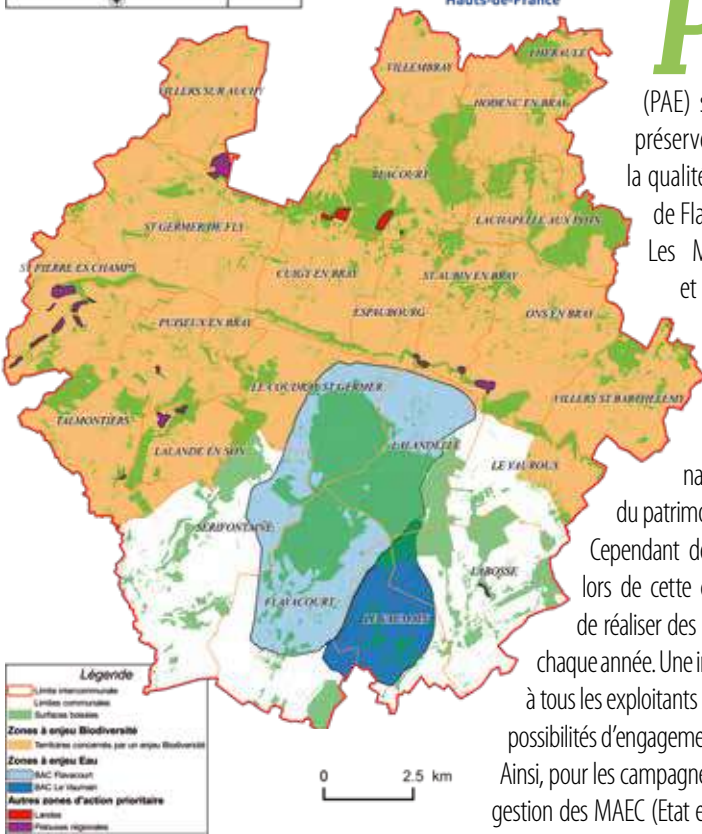
Le propriétaire intéressé recevra gratuitement un accueil personnalisé en appelant le numéro

vert 0 801 908 600, ou lors de permanences GUH dans les locaux de la CCPB à Lachapelle aux Pots et dans les communes du territoire.

Des informations techniques, financières, juridiques et réglementaires seront apportées. Un pré-diagnostic et une aide à la définition du projet seront établis afin d'identifier les aides financières possibles. Les administrés pourront alors bénéficier d'un accompagnement pour le plan de financement prévisionnel, le montage du dossier de demande d'aide, la mise en relation avec les établissements bancaires, le soutien dans l'analyse des devis et le suivi post travaux.

La CCPB à travers le GUH continue ainsi de s'engager en faveur de la rénovation énergétique des habitations du territoire.

La Communauté de Communes du Pays de Bray est opérateur.



Pour 2021, la Communauté de Communes du Pays de Bray est de nouveau opérateur d'un Projet Agro-Environnementales (PAE) sur son territoire, dont les enjeux sont de préserver d'une part la biodiversité et d'autre part la qualité de l'eau des captages de Le Vaumain et de Flavacourt.

Les MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques) qui ont été mises en place dans le cadre de la PAC 2014-2020 (Politique Agricole Commune) visent des pratiques agricoles préservant l'environnement, les ressources naturelles et permettant la valorisation du patrimoine naturel.

Cependant des difficultés ont été rencontrées lors de cette campagne qui n'ont pas permis de réaliser des réunions d'informations comme chaque année. Une information a donc été transmise à tous les exploitants et exploitantes agricoles sur les possibilités d'engagements pour la campagne 2021. Ainsi, pour les campagnes 2021 et 2022, l'autorité de gestion des MAEC (Etat et Région) a souhaité que la majorité des mesures soient contractualisées sur une durée d'un an uniquement. Seules deux mesures

concernées par le territoire biodiversité sont ouvertes pour des contrats d'une durée de 5 ans. Malgré tout, les prolongations d'engagements pour les contrats 2015 et 2016 ne sont pas disponibles cette année, et implique de souscrire obligatoirement un nouveau contrat. Vous êtes agriculteur ou agricultrice, vous exploitez des parcelles, même partiellement, sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray, et les MAEC vous intéressent, alors renseignez-vous. Vous pouvez les mettre en place et ainsi participer au maintien de la qualité du cadre de vie.

Pour tout renseignement :
Communauté de Communes du Pays de Bray
Eloïse BERTOGLI
Enjeu « maintien de la BIODIVERSITE »
Guillaume CAILLEUX
Enjeu « protection de l'EAU »
Tél : 03.44.81.35.20 -
Fax : 03.44.80.35.21

Chambre d'Agriculture de l'Oise
Amélie PEAUDECERF
Tél : 03.44.11.44.52
Fax : 03.44.93.37.82



La gestion des rivières : l'Avelon, le Thérain et ses affluents

Depuis 2018, la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) a été attribuée aux communautés de communes. La Communauté de Communes du Pays de Bray a choisi de transférer cette compétence au Syndicat intercommunal de la vallée du Thérain (SIVT) devenu Syndicat de bassin.

Depuis 1 an, le SIVT a agrandi son champ d'action à l'intégralité du bassin versant du Thérain et de ses affluents, soit 500 km de cours d'eau. Les différentes lois sur l'eau ont modifié le regard sur la gestion des inondations. On ne les combat plus de la même manière que dans les années 1980, car c'est le retour de l'écologie et de la préservation des milieux aquatiques en vue de l'amélioration de la qualité des eaux.

Les objectifs des actions qui seront menées sont alors la lutte contre le ruissellement et l'érosion, l'entretien des cours d'eau et des berges et la préservation de la biodiversité (faune et flore).

La CCPB est la première à avoir délégué sa compétence

GEMAPI, et celle de gestion des ruissellements et de l'érosion, au SIVT.

Ce dernier ne pourra agir que sur les communes situées sur le bassin versant du Thérain, et notamment traversées par l'Avelon, son principal affluent : Blacourt, Cuigy en Bray, Espaubourg, Hodenc en Bray, Lachapelle aux Pots, Lalandelle, Le Coudray Saint Germer, Le Vauroux, Lhéraule, Ons en Bray, Saint Aubin en Bray, Saint Germer de Fly, Villebray et Villers Saint Barthélémy.

Les aménagements portés par le SIVT se feront en concertation et devront bien entendu avoir un impact positif sur la qualité de l'eau, les berges et l'érosion.



La Communauté de Communes du Pays de Bray assure désormais la compétence Mobilité sur son territoire

La prise de compétence « Mobilités » par une Communauté de Communes a été rendu possible par la Loi d'Orientation des Mobilités dite loi LOM. Par conséquent la CCPB a fait le choix de prendre cette compétence. Cette décision a été entérinée par arrêté préfectoral le 24 février 2021.

Les principaux objectifs de cette loi consistent tout d'abord à supprimer les trop nombreuses « zones blanches » de la mobilité, c'est-à-dire non couverte par une Autorité Organisatrice de Mobilité chargée de mettre en place des transports, ensuite à apporter en priorité des solutions pour les « déplacements du quotidien », mais également à réduire les inégalités territoriales en repensant la gouvernance, puis passer de la notion de « transports » à celle de « mobilités » pour tenir compte des nouveaux modes de déplacements (covoiturage, auto-stops organisé, vélos, trottinettes, ...) et enfin accélérer la transition écologique.

C'est donc en cohérence avec ces objectifs que la CCPB a d'une part, lancé la réalisation de son schéma directeur des mobilités actives afin de repenser les déplacements de proximité et de courte distance et d'autre part la mise en service de deux aires de co-voiturage, l'une à Saint Germer de Fly et l'autre à Sérifontaine. Ces aires de co-voiturage en accès libre sont des nouveaux moyens de transport pour faciliter les déplacements sur et en dehors du territoire de la CCPB. Le co-voiturage est une alternative à la voiture individuelle, dans le quotidien ou l'occasionnel, qui offre une solution économique, écologique, simple et conviviale pour tous les habitant-e-s du territoire.

Retrouvez toutes les informations dans la plaquette jointe.

Le Schéma Directeur des Mobilités Actives de la Communauté de Communes du Pays de Bray

En avril 2021, la CCPB a lancé son schéma directeur des mobilités actives sur son territoire.

Les mobilités actives désignent des modes de déplacement qui font appel à l'énergie musculaire telle que la marche à pied et le vélo, mais aussi la trottinette ou les rollers, etc. Longtemps délaissés dans la planification des transports à l'ère du tout-voiture, les modes actifs peuvent retrouver une place centrale pour effectuer des trajets de courtes distances sur le territoire ou dans le cadre d'une mobilité intermodale c'est-à-dire qui utilisera plusieurs modes de transports sur un trajet.

Ils peuvent ainsi s'articuler avec une offre de transports collectifs (car, train) et s'intègrent dans de nouvelles pratiques de mobilité (co-voiturage, autopartage, vélo en libre-service).

Pour la Communauté de Communes du Pays de Bray, les enjeux sont multiples :

- redonner une véritable place aux modes actifs dans l'espace public, grâce à des aménagements cyclables et des cheminements piétons de qualité,
- proposer des alternatives au tout-voiture pour anticiper les évolutions des modes de déplacement, notamment pour les ménages éloignés géographiquement et possiblement précarisés par leur dépendance à la voiture,
- répondre aux engagements pris en matière de développement durable et d'économie d'énergie, notamment sur le volet mobilité.

Au-delà de ces enjeux, les modes actifs engendrent des bénéfices directs et indirects, comme par exemple l'amélioration du cadre de vie ou sur la santé publique.

Les clés d'entrée de la mise en œuvre d'un tel schéma sont multiples : santé, environnement, accessibilité, sécurité routière, cohésion sociale, précarité énergétique, tourisme, économie, etc.

Son élaboration s'effectuera sur 10 mois, en trois phases : diagnostic, préconisation et programmation.

La Communauté de Communes du Pays de Bray roule en électrique

Soucieuse de réduire l'impact environnemental lors de ses déplacements, la Communauté de Communes du Pays de Bray a fait le choix de remplacer un véhicule utilitaire diesel par un véhicule utilitaire électrique, subventionné à près de 63% grâce aux aides de l'Etat (DETR, prime à la conversion écologique et bonus écologique).

Comme pour toutes les voitures électriques, la batterie peut être rechargée sur une prise classique ou l'une des 4 bornes de recharge

publiques installées sur le territoire :

- Lachapelle aux Pots, rue de la gare
- Le Coudray Saint Germer, 65 rue Paul Dubois
- Saint Germer de Fly, 7 place de l'Abbaye et route d'Orsimont
- Sérifontaine, allée des tilleuls - Zone de Frier

Plus d'information sur les bornes auprès du Syndicat de l'Oise SE60 au 03.10.00.24.23

www.mouv-oise.fr



La gestion des déchets

Depuis quelques mois, les collectivités locales françaises ont vu leurs coûts relatifs à la gestion des déchets croître de manière conséquente et leurs recettes diminuer de manière toute aussi inquiétante.

De 2019 à 2025, la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes prélevée par l'état sur chaque tonne de déchets) passe au niveau local de 9 € à 15 € et de 24 € à 65 € par tonne de déchets résiduels, selon que ces déchets seront incinérés ou enfouis.

Les prix de reprise des matériaux issus du tri sélectif tels que le carton, le papier, le plastique, le verre, chutent drastiquement entraînant un manque à gagner estimé à 40 millions d'euros à l'échelle nationale. Sans parler de l'augmentation des coûts de gestion et des tonnages dus au contexte sanitaire.

Ces éléments auront un impact inexorable sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et celle de la Communauté de Communes du Pays de Bray n'échappera pas à la règle.

Pour diminuer notre impact environnemental, il est indispensable de continuer nos efforts pour diminuer notre production de déchets et optimiser le traitement de ce que l'on ne peut éviter.

C'est dans ce contexte que la Communauté de Communes du Pays de Bray lance son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

La démarche repose sur quatre points :

- Établir un état des lieux (diagnostic du territoire) ;
- Fixer des objectifs de réduction des déchets ;
- Définir et mettre en œuvre des actions pour atteindre ces objectifs ;
- Et enfin évaluer et suivre les résultats.

Chacun est concerné par cette démarche, si vous pensez pouvoir apporter votre pierre à l'édifice, soit parce que vous êtes un gros producteur, soit parce que vous avez des volontés d'actions, n'hésitez pas à nous contacter par mail à contact@cc-paysdebray.fr



Contrôle accru de la qualité du tri

Les suivis de collectes montrent que certains usagers n'ont pas encore acquis les bons réflexes en matière de tri des déchets ménagers.

Pour rappel, depuis 2 ans, tous les emballages et tous les papiers se trient, ils sont collectés chaque semaine, exclusivement dans les bacs jaunes. Les objets non assimilables à des emballages ou à du papier doivent être éliminés selon la filière adaptée (déchetterie, ordures ménagères, ou reprise en magasin).

Les équipages de collectes des déchets ménagers et les agents de la CCPB vont accroître leur vigilance et renforcer les contrôles. Lors du passage du camion, les conteneurs non conformes ou comportant des déchets non conformes ne seront pas vidés.

- Avant d'acheter, pensez à la quantité de déchets qui sera produite, demandez vous s'il n'y a pas une autre solution : location, emprunt, achat plus durable, moins emballé. . .
- Avant de jeter, pensez à l'impact écologique et économique de votre geste, envisagez le recyclage, le compostage, la valorisation avant d'opter pour la poubelle d'ordures ménagères. . .

Si votre poubelle n'a pas été collectée ou si votre bac jaune n'est pas assez grand, n'hésitez pas à appeler le service Déchets de la CCPB au 03 44 81 35 22.





Schéma directeur d'eaux pluviales premières conclusions et règlement pluvial

L'étude du schéma directeur d'eaux pluviales a été lancée en 2019.

Elle a permis, à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray d'établir un état des lieux des installations de gestion des eaux pluviales existantes et d'identifier les causes des dysfonctionnements hydrauliques.

Un programme d'actions de lutte contre les inondations a été établi et présenté aux élus. Certaines de ses actions sont d'ores et déjà à l'étude avec les acteurs locaux et les syndicats de bassin afin de programmer des travaux d'amélioration de la gestion des eaux pluviales. Il s'agit essentiellement de mesures préventives permettant de ralentir le cheminement de l'eau à partir du moment où elle tombe au sol et de favoriser son infiltration le plus rapidement possible.

Lors de ces premières phases, des zones à enjeux particuliers ont également été identifiées. Un plan de zonage découpant le territoire en fonction des bassins versants et l'exposition aux risques hydrauliques a été établi. Un projet de règlement pluvial a été présenté par le bureau d'études, définissant les critères de gestion des eaux pluviales lors des futurs aménagements ou projet de construction en cohérence avec le PLUih. Ce projet de règlement est en cours de validation et sera soumis, d'ici la fin de l'année, à enquête publique.

Etude de délimitation de l'aire d'alimentation de captage de Sérifontaine

La commune de Sérifontaine est intégralement alimentée par deux forages situés en fond de vallée.

Le positionnement de ce captage ainsi que son caractère stratégique pour la commune le classe dans la liste des 1000 captages de France sur lesquels doivent être menées des actions volontaristes de reconquête de la qualité de l'eau au titre de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006.

Afin d'y parvenir une étude a été lancée en début d'année en vue de protéger la ressource en eau sur le captage de Sérifontaine.

La première phase de l'étude a démarré et consiste à définir l'Aire d'Alimentation du Captage qui correspond à la surface sur laquelle toute goutte d'eau tombée au sol rejoindra la nappe phréatique au niveau du captage.

Les phases suivantes consisteront à analyser la qualité de la nappe et identifier les sources de pollution. Un plan d'action sera mis en œuvre afin de lutter contre les sources de pollution éventuelles.

Multi-accueil

Des séances ludiques en compagnie
des animaux PATAPLUCHE



Quel plaisir pour les enfants de pouvoir, le temps d'une matinée au Multi-accueil, caresser, câliner, porter les lapins et les cochons d'Inde ! Puis, lorsque l'heure du repas des animaux arrive, les enfants s'emparent des légumes pour nourrir ces petites bêtes avec minutie et application. Quelle émotion pour les enfants, partagés entre la joie mais aussi parfois la crainte !

La crise sanitaire a une fois de plus obligé le Centre Petite Enfance à fermer, néanmoins elle n'a pas empêché la chasse aux œufs qui a eu lieu juste avant la fermeture temporaire. Les plus grands et les plus petits se sont prêtés au jeu de la chasse et sont repartis le soir avec leur petit panier garnis de chocolat, les gourmands !

La fête des couleurs



En tenues colorées, les enfants ont fait une fresque avec des glaçons de peinture, jouer à « chat couleurs », jouer à faire sauter les balles avec le parachute coloré... Des activités ludiques pour accompagner l'enfant à la découverte des couleurs et passer une belle journée.

A table !



Quatre fois par mois, des produits locaux s'invitent aux goûters des enfants du Multi-accueil. Le partenariat instauré avec la Ferme de la Vieille Rue et la Boulangerie de Saint Aubin en Bray permet, entre autres, une dégustation de fromage blanc aromatisé accompagné de baguette viennoise. Une collation de qualité et appréciée qui favorise le développement du goût chez l'enfant.

Où sont les œufs ?



La formation continue, un service proposé par le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

L'une des missions du Relais Assistantes Maternelles (RAM) de la CCPB est de proposer des formations continues aux assistantes maternelles. Comme tous les salariés, employées par des particuliers, elles bénéficient d'un accès à la formation professionnelle continue en utilisant leur Compte Personnel de Formation (CPF).

Les objectifs sont :

- développer les compétences et les faire reconnaître
- acquérir de nouvelles techniques professionnelles
- partager des expériences et échanger
- sortir du cadre habituel de travail

En 2020, les assistantes maternelles ont été formées avec l'organisme IRFA pour apprendre la communication gestuelle des bébés « Parler un mot, un signe ». En 2021, les formations ont continué avec « Droits et Devoirs dans l'exercice de son métier » et « Accompagner l'évolution psychomotrice du jeune enfant ». D'autres formations sont en cours de préparations.

Les événements RAM pour l'été 2021*



10 juin : des livres pour enfants à tout petit prix avec Mme Luc de 110 Books.



17 juin : sortie à la ferme pédagogique.

29 juin : conférence avec Mme Perrine MADOU, Psychologue de l'association Cordée de Parents, sur le thème de l'importance de l'éducation bienveillante en adéquation avec le développement de l'enfant.

*sous réserve des conditions sanitaires en vigueur

Centre Petite
Enfance Intercommunal
3, Chemin des sables
Les Fontainettes
60650 Saint Aubin
en Bray
Tél : 03.44.79.08.48
petiteenfance
@cc-paysdebray.fr

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS VOS
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SANTÉ, EMPLOI, RETRAITE....



France
services

CENTRE SOCIAL RURAL INTERCOMMUNAL
FRANÇOIS MAILLARD

Services de
proximité

La Maison France Services

Une démarche, un conseil ?

La Maison France Services ne vous laisse pas tomber !

Virus ou pas, nous sommes là.

Au Centre Social du Coudray Saint Germer, du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous (au 03 44 81 83 00).

Mais aussi au plus proche de vous, dans les Agences Postales Communales de :

- Talmontiers, le Mercredi de 9h00 à 12h00
- Ons en Bray, le Jeudi de 8h45 à 11h45
- Saint Germer de Fly, le Vendredi de 9h00 à 12h00

Un nouveau service pour la jeunesse du territoire :

En 2021 le Centre Social Rural Intercommunal « François Maillard » soutenu par la CCPB, a ouvert son service jeunesse qui s'adresse aux 12 / 18 ans. Ils peuvent profiter d'activités diverses et variées : sports, loisirs, ateliers, sorties, visites, séjours mais aussi s'engager dans une démarche citoyenne ou de développement durable : chantiers jeunes, actions solidaires. Les jeunes pourront ainsi être des acteurs à part entière dans la société en passant de bons moments, être utiles à la société et entretenir leur santé tout en découvrant les actions mises en place sur le territoire de la CCPB. Si vous êtes parents, élus, professionnels, membres d'une association et que vous avez des idées de projets, des souhaits que vous voudriez partager avec des jeunes, Jean-Baptiste du service jeunesse est déjà là pour vous écouter. N'hésitez pas à le contacter au 03.44.81.83.00.



A.L.S.H 2021

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement, c'est toute l'année avec le Centre Social Rural Intercommunal « François Maillard » avec au programme des activités spécifiques pour chaque groupe d'âges : inter-centres, activités d'expression, activités manuelles, activités citoyennes et solidaires, intervenants extérieurs, mini séjours...

Vacances de juillet et Toussaint :

Lachapelle aux Pots - Ons en Bray - Saint Germer de Fly

Vacances de juillet : Labosse

Vacances d'août : Saint Germer de Fly

Vacances de Noël : Le Coudray Saint Germer

Les mercredis : Cuigy en Bray - Labosse -

Ons en Bray - Saint Germer de Fly

Le tarif : Barème modulé CAF n°2.

Nous contacter pour devis.

Attention, ouverture des ALSH en fonction du contexte sanitaire en vigueur.



Transport solidaire

La perte d'autonomie, l'éloignement géographique de la famille, les retraites ou ressources modestes, ... sont autant d'éléments qui renforcent l'isolement d'un grand nombre de seniors et de familles de notre territoire.

Pour pallier cette baisse de mobilité, le Centre Social organise un système de transport basé sur la solidarité et le volontariat. Des chauffeurs bénévoles se proposent ainsi, en fonction de leurs disponibilités, de répondre à des besoins ponctuels de déplacement (médecin, pharmacie, courses alimentaires ...), en utilisant leur véhicule personnel et/ou les véhicules 5 et 9 places du Centre Social.

Tarif : 3 gratuits puis 2€ par trajet



CENTRE SOCIAL RURAL INTERCOMMUNAL
FRANÇOIS MAILLARD

Contacter le Centre Social Rural Intercommunal

« François Maillard » - 4 rue des Ecoles

60850 Le Coudray Saint Germer - Tél. : 03.44.81.83.00

csr.francois.maillard@wanadoo.fr

transportbray@gmail.com

msap.lecoudraystgermer@gmail.com

Site internet : <http://centresocialmaillard.com>

Facebook : CentreSocialduCoudrayStGermer



À la découverte du Pays de Bray

Différents types de randonnées vous sont proposées par l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray, sur inscription au 03 44 82 62 74 ou contact@ot-paysdebray.fr

Les balades gourmandes – 3,5 € / Gratuit enfant -6 ans

Randonnée pédestre de 5 km pour découvrir le territoire près de chez vous avec les commentaires de l'animateur environnement sur la faune et la flore. Vous pourrez ensuite reprendre des forces en dégustant des produits locaux.

- Samedi 17 juillet à Hodenc en Bray 15h00
- Samedi 21 août au Coudray Saint Germer 15h00

Les captures vidéos - Gratuit

Randonnée de 3 km où vous deviendrez des experts de la vidéo en nature. Lors de cette balade, prenez votre smartphone, appareil vidéo ou caméra afin d'immortaliser cette journée.

Votre guide Emmanuelle Daude, vidéaste professionnelle, vous donnera les meilleurs conseils pour une bonne vidéo.

- Samedi 26 juin à Saint Germer de Fly 15h00
- Samedi 16 octobre à Lachapelle aux Pots 15h00

Les randonnées à vélo – 45,50 € par personne sur une base de 15 personnes

Tarif comprenant la location du vélo électrique et de la visite guidée. Sortie à vélo de 38 km avec le guide Antoine Bobinet, spécialiste du vélo. Départ de Saint Germer de Fly, vous parcourez les chemins du Pays de Bray jusqu'à Gerberoy, classé parmi « Les Plus Beaux Villages de France » puis retour à Saint Germer de Fly tout en écoutant les différentes anecdotes du guide.

- Samedi 3 juillet à 9h30
- Samedi 7 août à 9h30



Bienvenue au camping-caristes

Dans la continuité du développement touristique, la Communauté de communes du Pays de Bray, en partenariat avec la commune de Saint Germer de Fly, aménage une aire de services pour camping-cars.

Sur un terrain mis à disposition par la commune de Saint Germer de Fly, situé rue Jean Jaurès, proche du centre bourg, l'aire de services sera dotée d'une zone de vidange et de recharge en eau potable. 6 places de stationnement seront à disposition des camping-caristes, ainsi qu'une borne de recharge électrique (jetons en vente auprès des commerçants pour l'eau et l'électricité).



Offrir et se faire plaisir

La boutique de l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray s'impose comme un lieu incontournable pour des cadeaux et souvenirs originaux et locaux.

Craquez pour les produits de créateurs ou encore les produits du terroir et pourquoi pas pour les ouvrages historiques... Que choisir ? Rendez vous à la boutique à Saint Germer de Fly.

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00 et dimanche de 9h00 à 13h00.

Culture

Saison culturelle 2021-2022 - Agenda

La Communauté de Communes du Pays de Bray avec l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bray vous propose théâtre, danse, concerts et spectacles près de chez vous et à Beauvais.



Voyage Celte – Mam concert en extérieur - GRATUIT
4 septembre 2021 à Lhéraule (Lavoir) à 20h00



Les Goualantes – Adèle Chignon : chorale improvisée - GRATUIT
12 septembre 2021 à 14h45 à Saint Aubin en Bray - place de l'église
3 octobre 2021 à 11h30 à Saint Germer de Fly - place de Verdun
10 octobre 2021 à 14h00 à Sérifontaine - rue Jules Ferry
7 novembre 2021 à 11h00 à Blacourt - place de l'église
12 décembre 2021 à 14h30 à Flavacourt - terrain de l'oisillière Lincourt

Réservation auprès de l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray au 03.44.82.62.74

BRAY'ART, l'aventure continue !

Résidence d'artistes en Pays de Bray Oise,
BRAY'ART est un projet notamment initié par
la Communauté de Communes du Pays de Bray.



Apprendre à façonner l'argile, comprendre les étapes de création d'un vitrail, assister à des répétitions de concerts ou de spectacles de cirque chorégraphié, pénétrer dans les coulisses du tournage d'un film ou dans un atelier de peintre...

Le thème « nature, agriculture, industrie » caractérisant si bien le territoire, est le fil conducteur du projet...

**Le Pays de Bray Oise,
une terre d'inspiration ...**



**En partenariat avec le Théâtre
du Beauvaisis, à Beauvais 9€ ou en itinérance 6€**

21 octobre 2021 à 20h30 :

« Boule à neige » à Beauvais - théâtre

30 novembre 2021 à 20h00 :

« AMOK 1920 » à Saint Germer de Fly - théâtre

14 décembre 2021 à 20h00 :

« Portrait de Femme » à Puiseux en Bray - théâtre

14 janvier 2022 à 20h30 :

« L'Etabli » à Beauvais - théâtre

1^{er} février 2022 à 20h00 :

« Les Imposteurs » à Lalande en Son - théâtre

1^{er} mars 2022 à 20h00 :

« Feu la mère de Madame »

à Puiseux en Bray - théâtre

23 mars 2022 à 20h30 :

« Ineffable » à Beauvais - danse

27 avril 2022 à 20h30 :

« La Seconde surprise de l'amour »

à Beauvais - théâtre

18 mai 2022 à 20h00 :

« ô ma mémoire » à Espaubourg - théâtre

La réservation des billets et le transport en car pour Beauvais sont organisés et assurés par l'équipe de l'Office de Tourisme au 03 44 82 62 74, contact@ot-paysdebray.fr

BRAY'ART 2021 Spectacles gratuits

Sur réservation auprès de l'Office de Tourisme intercommunal
du Pays de Bray à Saint Germer de Fly

Patricia Allais Rabeux – peintre aquarelliste

- Le carnet de voyage « *Déambulation en Pays de Bray Oise* » en vente à l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray
- Du 3 mai au 31 octobre : Visite de l'atelier de l'artiste à Flavacourt
- Œuvres de la peintre disponibles sur son site Internet, dans son atelier et lors de ses expositions du 5 au 25 juin à Sérifontaine à la bibliothèque, puis en juillet et août au Coudray Saint Germer au Centre Social Rural intercommunal « *François Maillard* ».

**Florence Caillon – auteure, chorégraphe de cirque, compositrice –
L'Eolienne, cirque chorégraphié**

- Vendredi 18 juin à Labosse – en extérieur (20h00)
- Vendredi 20 août à Blacourt – Place communale (20h00)
- Vendredi 24 septembre à Flavacourt – Halle du marché de Noël (20h00)
- Vendredi 1^{er} octobre à Ons en Bray – Salle de sport nouvelle école (20h00)

Xavier Demerliac et l'Attrail – musicien - ciné-concerts

- Mardi 15 juin à Lachapelle aux Pots – salle de l'Etoile, mairie (20h00)
- Mardi 29 et mercredi 30 juin à Le Vaumain (20h00)
- Vendredi 27 et samedi 28 août au Coudray Saint Germer – salle polyvalente (20h00)
- Vendredi 17 septembre à Le Vaumain – Le Moulin (20h00)

Emmanuelle Daude – réalisatrice, vidéaste

Atelier Vidéo « *Matière* » : samedi 11 septembre à Saint Samson la Poterie -
Manufacture des carrelages, 4 rue de la Briqueterie à 14h00.

**6 œuvres d'art pérennes et monumentales sur le territoire
de la communauté de communes :**

- Grand vitrail « *Entre Terre et Ciel* » à Saint-Germer-de-Fly – Abbaye
- Structure en acier et plaques de grès émaillées « *Emergence* » à Lachapelle aux Pots – Avenue Verte
- Groupes de silhouettes en bois incrustées de mosaïque de verre « *Les Veilleurs* » au Coudray Saint Germer, Lhéraule et Saint Pierre ès Champs

Présentation « *in situ* » des œuvres d'art pérennes et monumentales

par **Patricia Lemort :**

- Mercredi 9 et 16 juin : 9h30 Lhéraule (près du lavoir) – 11h30 Lachapelle aux Pots (au niveau de l'Avenue Verte)
- Samedi 12 et 26 juin : 10h00 Le Coudray Saint Germer (Centre Social Rural intercommunal « *François Maillard* ») – 14h00 Saint Pierre ès Champs (site Les Tourbières)

- Ateliers de découverte du métier, rencontres/échanges et présentations des œuvres d'art par **Maya Reich :**
 - Samedi 5 juin : 10h30 – 12h00 > Abbatale de Saint Germer de Fly, rue Michel Greuet à Saint Germer de Fly / 14h00 – 15h30 Parc de la Communauté de Communes du Pays de Bray, 2 rue d'Hodenc à Lachapelle aux Pots
 - Mardi 22 juin : 14h30 > Atelier de Maya – 17 rue Principale à Labosse (ancienne école) avec Patricia Lemort
 - Mercredi 23 juin et samedi 3 juillet : 10h30 – 12h00 > Abbatale de Saint Germer de Fly, rue Michel Greuet à Saint Germer de Fly / 14h30 – 16h00 Parc de la Communauté de Communes du Pays de Bray, 2 rue d'Hodenc à Lachapelle aux Pots



**Plus d'informations
à l'Office de Tourisme
intercommunal
du Pays de Bray
à Saint Germer de Fly
03.44.82.62.74
contact@ot-paysdebray.fr
www.bray-art.fr**



Comité de jumelage intercommunal « Pays de Bray/Orava »

Se réunir est un Début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite.



Comité de Jumelage

Vous êtes intéressé(e), vous souhaitez devenir adhérent, prenez contact avec :

Mme Jeannine DUMONT, tél : 03.44.80.21.34
jeannine.pfeiffer@wanadoo.fr
ou avec : Jean-Pierre HAUCHARD,
tél : 03.44.82.60.48
ou celine.hauchard@wanadoo.fr

Chers AMIS,

Savez-vous que vous êtes jumelés avec des habitants de la Région d'ORAVA en Slovaquie ?

En effet, a été signé un serment de jumelage entre nos deux régions :

- le 1^{er} juillet 2020 en France par M. Jean-Pierre DESMELIERS - à l'époque, Maire du Coudray Saint Germer et Président de la Communauté de Communes du Pays de Bray et Jean-Pierre WAMBRE, Président du Comité de Jumelage « Pays de Bray/Orava »
- le 4 août en Slovaquie par M. Josef MAZARIC, Maire de TRSTENA et Mme Anna POLAKOVA, Présidente de l'Association des Amitiés Franco-Slovaques - devenue « l'Association des Citoyens d'Orava/Pays de Bray ».

En juillet 2020, un séjour était programmé en France. Nous devons fêter nos 20 ans de jumelage mais la crise sanitaire est venue « s'installer ».

De ce fait, nous avons reporté leur visite en juillet 2021 mais d'un commun accord, une nouvelle fois, nous avons décidé de décaler leur séjour, pour QUAND ????? Gardons espoir car ne dit-on pas « jamais 2 sans 3 - la troisième est la bonne » !

Lorsque nos amis Slovaques seront là, vous pourriez nous rejoindre et participer à toutes les activités durant leur séjour. Il vous suffira de prendre contact avec :

jeannine.pfeiffer@wanadoo.fr ou au 03.44.80.21.34 /
celine.hauchard@wanadoo.fr

Plus sympa encore, vous pourriez les accueillir, les héberger car un accueil est plus chaleureux lorsqu'il se fait avec et dans les familles.

Et pourquoi pas les rencontrer lors d'un séjour dans leur belle région d'Orava qui ressemble à notre Pays de Bray (les séjours ont lieu une année en Slovaquie - l'année suivante en France).

**NOUS FERONS APPEL À VOUS.
ON COMPTE SUR VOUS.**

Mme DUMONT,
Présidente du Comité de Jumelage



Une tournée vélo écolo dans le Pays de Bray - Gratuit

Le Théâtre en l'air, groupe d'artistes investi sur la question du réchauffement climatique, en tournée à vélo durant 2 mois, s'arrêteront sur notre territoire. De manière ludique et pour tous les âges, cet événement permet de réfléchir en s'amusant sur les actions possibles en faveur de la transition écologique. Au programme :

- Solo de clown
- Débat, échanges autour du spectacle
- Jeux de sociétés
- Trio musical

Vendredi 16 juillet à la Maison d'Economie Solidaire à Lachapelle aux Pots

Samedi 17 juillet à Lalandelle

Vendredi 6 août à Sérifontaine



Tournée itinérante « Les services près de chez vous, la tournée rurale »

En juillet 2021 dans le Pays de Bray - Gratuit

Une tournée de 16 événements s'organisera sur des communes rurales du territoire du Grand Beauvais pendant l'été 2021 (du 30 Juin au 31 Juillet). Sur le territoire de la CCPB se seront quatre événements qui seront organisés : **le 9 juillet** à Villers sur Auchy, **le 21 juillet** à Labosse, **le 24 juillet** à Villers Saint Barthélémy et **le 28 juillet** à Puiseux en Bray.

Chaque événement a lieu pendant une fin de journée - soirée entre 16h et 21h et comporte :

- Des animations (concert, jeux, buvette, restauration)
- Des services de proximité sous la forme de stands (par exemple un opticien mobile, une aide aux démarches administratives et à l'utilisation des ordinateurs, une démonstration de secourisme, un concert)
- Des activités de lien social (ateliers, moments de convivialité)
- Un rendu d'une étude sur les besoins et services identifiés en ruralité (à travers une enquête terrain réalisée auprès des habitants)

En amont de la tournée, une variété d'acteurs sera contactée (administrations, commerçants, associations, comité des fêtes) pour les inviter gratuitement à occuper un stand lors des événements du territoire.

Information auprès
de l'Office de Tourisme intercommunal
du Pays de Bray au 03.44.82.62.74



Retrouvez les produits locaux sur les marchés près de chez vous !

A Saint Germer de Fly, tous les 1^{ers} vendredis de chaque mois, de 16h30 à 19h, route nationale 31 devant le restaurant l'Escapade et le fleuriste Un brin de Folie.

A Espaubourg, tous les 2^{èmes} jeudis de chaque mois, de 16h00 à 19h00, place de la mairie.

A Flavacourt, tous les 2^{èmes} samedis de chaque mois, de 9h30 à 12h30, Hangar du terrain L'Oisillière 26 rue de Marseille Lincourt.

A Villers Saint Barthélémy, les 3^{èmes} vendredis de chaque mois, de 15h30 à 18h30, parking de l'école devant la mairie.

A Saint Aubin en Bray, tous les derniers vendredis de chaque mois, de 15h30 à 19h00, place de l'église.

Calendrier* des manifestations

Juillet 2021

Dimanche 11 juillet

Labosse

Brocante

Mardi 13 juillet

Lachapelle aux Pots

Feu d'artifice, bal

Le Vaumain

Repas, retraite aux flambeaux et feu d'artifice

Le Vauroux

Feu d'artifice

Mardi 13 et mercredi 14 juillet

Sérifontaine

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal champêtre / Animations jeux et repas champêtre le mercredi 14

Mercredi 14 juillet

Flavacourt

Fête du 14 juillet

Saint Germer de Fly

Feu d'artifice, bal, jeux

Samedi 17 au lundi 19 juillet

Villers Saint Barthélémy

Fête foraine, feu d'artifice le samedi 17, spectacle de rue le dimanche 18

Dimanche 25 juillet

Le Vauroux

Brocante

Vendredi 30 juillet à lundi 1 août

Blacourt

Bray vintage festival et fête foraine www.brayvintagefestival.com

Août 2021

Samedi 28 août

Labosse

Fête du village avec animations et feu d'artifice

Septembre 2021

Dimanche 5 septembre

Saint Aubin en Bray

Vide grenier

Samedi 11 septembre

Sérifontaine

Forum des associations

Le Vaumain

Les Foulées des rencontres brayonnes

Samedi 18 septembre

Blacourt

Journée du patrimoine : 14h30 Marche mémoire vers la stèle dans le bois de Blacourt avec l'écrivaine Daphné Guillemette du roman « le crime de Blacourt »

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Flavacourt

Les journées du patrimoine

Saint Germer de Fly

Fête de la rosière + Visite des Allemands Comité de jumelage

Dimanche 19 septembre

Blacourt

Dédicace du nouveau roman de Daphné Guillemette « Crime face à la mère » à partir de 14h30 à la boutique Un Goût d'Autrefois

Le Vaumain

Journée du patrimoine : à la découverte de l'église du Vaumain

Samedi 25 et dimanche 26 septembre

Le Vaumain

Exposition de peinture

Dimanche 26 septembre

Labosse

Marché d'Automne

Octobre 2021

Dimanche 3 octobre

Sérifontaine

Foire à tout

Saint Germer de Fly

Brocante

Samedi 9 et dimanche 10 octobre

Sérifontaine

Fête communale

Dimanche 10 octobre

Le Vaumain

Marche pour Octobre rose

Novembre 2021

Dimanche 7 novembre

Lachapelle aux Pots

Brocante

Blacourt

Marché gourmand

Dimanche 21 novembre

Le Vaumain

Bourse puériculture

Décembre 2021

Dimanche 5 décembre

Labosse

Marché d'Hiver

Samedi 11 et dimanche 12 décembre

Sérifontaine

Marché de Noël

Samedi 18 et dimanche 19 décembre

Flavacourt

Marché de Noël

28^{èmes}
FOULEES
des Rencontres Brayonnes

Samedi **11**
SEPTEMBRE
2021

à partir de 14h00

LE VAUMAIN
MAIRIE - 10 rue du château

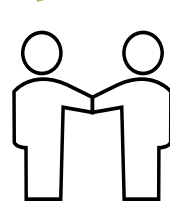
Epreuves ouvertes à tous
Inscriptions jusqu'au 10 septembre
www.airb.fr ou auprès de M. Langlois 03 44 81 59 76
Inscription en ligne sur www.adeorun.com

Les Foulées reportées au samedi 11 septembre 2021

Initialement prévues fin mars 2021, les membres de l'association AIRB ont décidé que les Foulées ont bien lieu cette année. Le rendez-vous est donné le 11 septembre à Le Vaumain à partir de 14h selon les courses. Au programme une marche (80% chemin) de 11 km et des courses allant de l'éveil athlétique à 13,6 km, pour les sportifs de tout âge.

Inscription en ligne obligatoire sur www.adeorun.com

Information www.airb.com ou au 03 44 81 59 76



**Guichet
Unique
de l'Habitat**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRAY

GRATUIT

**Pour tous les habitants,
sans condition de ressources.**

Bénéficiez d'informations, de conseils
et d'un accompagnement personnalisé

0 801 908 600

**Service & appel
gratuits**

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi
ou par mail : guh@cc-paysdebray.fr

- ✓ **RÉDUIRE**
la consommation énergétique
- ✓ **RÉNOVER**
son logement
- ✓ **ADAPTER**
son habitat



PERMANENCES

Sur le territoire de la
Communauté de Communes
du Pays de Bray
OU
Chez vous sur rendez-vous

**L'OPAH continue dans
le Guichet Unique de l'Habitat**